



QUALICERT

Label qualité applicable aux activités de service reposant sur le contrôle du respect d'engagements figurant dans le référentiel propre au secteur du paysage.

Obtenu en **2007**

- Un travail de qualité par du personnel mobilisé et régulièrement formé
- Une information transparente
- Des interlocuteurs disponibles
- Une écoute permanente du client et un accompagnement avec des offres proposant des solutions innovantes et des techniques respectueuses de l'environnement
- Une garantie du service par des prestations régulièrement auditées et certifiées par un organisme indépendant
- Une amélioration continue de nos services
- Une sélection rigoureuse de nos fournisseurs
- Un respect des délais convenus



ISO 14001

Référentiel international reconnu pour l'amélioration des performances environnementales

Obtenu en **mai 2015**

- Lutter contre l'épuisement des ressources naturelles (en réduisant nos consommations en hydrocarbures, eau, électricité, en récupérant l'eau de pluie)
- Lutter contre le réchauffement climatique dû à l'excès de rejet de gaz carbonique et à la dégradation de la couche d'ozone (utilisation de véhicule hybride et d'équipements électriques)
- Lutter contre l'extinction des espèces et favoriser la biodiversité
- Favoriser des chantiers "verts" et respectueux de l'environnement
- Respecter les générations futures en limitant nos impacts sur l'environnement
- Supprimer les rejets de substances dangereuses dans l'eau, l'air ou les sols (réduction de plus de 50% de produits phytosanitaires)
- Respecter la réglementation
- Être éco responsable et privilégier un cadre de vie sain et agréable
- Valoriser et optimiser la gestion de nos déchets (plus de 90% de nos déchets sont valorisés)
- Préserver durablement l'environnement



QualiPaysage

QUALIPAYSAGE
Qualification des entreprises du paysage.

Nous possédons les qualification dans les domaines suivants :

P100 : Création de jardins et espaces verts

E130 : Entretien de jardins et espaces verts

D420 : Paysage d'intérieur

A500 : Arrosage intégré

Les garanties :

- ✚ Assurer une garantie de fiabilité et le respect d'un savoir faire
- ✚ Des aménagements durables réalisés dans les règles de l'art
- ✚ Une entreprise ancrée dans son territoire et engagée dans une démarche responsable
- ✚ Etre force de proposition

Produits phytopharmaceutiques
Entreprise professionnelle

Certifiée par
BUREAU VERITAS
Certification



Application

CERTIPHYTO

AGREMENT PHYTOSANITAIRE
n° PC 00137

Suite au décret 2011-1325 du 18-10-2011, l'application de produits phytosanitaires nécessite un agrément phytosanitaire délivré par un organisme indépendant.

Nous avons obtenu notre agrément en avril 2014 par Bureau Véritas . Cet agrément vous assure :

- ◆ Un stockage conforme des produits en armoire sécurisée
- ◆ Un transport des produits en caisse sécurisée préservant l'environnement
- ◆ Une mise en œuvre respectant la réglementation
- ◆ Une traçabilité exemplaire des applications
- ◆ Des applications réalisées par du personnel régulièrement formé possédant un "certiphyto"